

TAUX DE TAXATION 2011

| SOMMAIRE | TAUX 2010 | TAUX 2011 |
|---|--------------|---------------|
| Taxe foncière générale du 100\$ | 1.19\$ | 1.19\$ |
| Taxe foncière générale règlements d'emprunts du 100\$ | 0.1210\$ | 0.1210\$ |
| Taxe foncière spéciale du 100\$ (Résidence Dorée) | *Taux variés | * Taux variés |
| Taxe du non résidentiel du 100\$ (commerce) | 2.25\$ | 2.25\$ |
| Taxe industrielle du 100\$ | 2.70\$ | 2.70\$ |
| Tarif compensation aqueduc (par unité) | 203.60\$ | 203.60\$ |
| Tarif compensation égout (par unité) | 189.25\$ | 189.25\$ |
| Tarif ordure résidence | 217\$ | 217\$ |
| Tarif ordure commerce, industrie (I.C.I.) | 405\$ | 419\$ |
| Tarif ordure ferme (I.C.I. EAE) | 405\$ | 275\$ |
| Tarif ordure chalet saisonnier (par unité) | 60\$ | 60\$ |
| Tarif ordure chalet permanent (par unité) | 120\$ | 120\$ |

* générale 0.026\$, non-résidentielle 0.049\$, industrielle 0.059\$, six logements et plus 0.026\$, terrain vague 0.027\$, agricole 0.020\$

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2011

| RECETTES | DÉPENSES |
|--|--|
| Taxes 909 505\$ | Administration générale 381 952\$ |
| Compensation de taxes 485 969\$ | Police (Sûreté du Québec) 64 017\$ |
| Services rendus et paiements tenant lieu de taxes 38 391\$ | Incendie 100 598\$ |
| Intérêts & impositions de droits, amendes 27 485\$ | Voirie municipale (été) 68 572\$ |
| Transferts 390 499\$ | Enlèvement de la neige 145 190\$ |
| TOTAL DES RECETTES 1 851 849\$ | Éclairage, circulation, Transport adapté 30 524\$ |
| Le SURPLUS accumulé au 31 déc 2010 est estimé à 345 000\$. Du surplus accumulé, nous affecterons 40 000\$ à des fins d'immobilisations. De plus, du fonds de roulement, une somme de 48 000\$ sera également affectée à des fins d'immobilisations. | Eau potable 135 309\$ |
| | Eaux usées et réseau d'égout 63 988\$ |
| TOTAL DES REVENUS 1 939 849\$ | Matières résiduelles 162 286\$ |
| L'évaluation foncière de la résidence moyenne demeure stable à 63 000\$ en 2011 et le compte de taxes demeure stable également à 1 479\$ en 2010 pour tous les services en 2011. | Santé et bien-être 45 083\$ |
| | Urbanisme, Zonage mise en valeur du milieu 61 104\$ |
| Le programme d'investissements en immobilisations à court et moyen terme demande 1 486 122\$ pour améliorer nos infrastructures et bâtiments. Les programmes gouvernementaux et d'autres modes de financement seront explorés pour sa concrétisation. | Aide au dév.. économique, programmes, tourisme et autres 220 225\$ |
| | Parc, loisirs et culture 132 923\$ |
| | Remboursement dette & intérêts 136 543\$ |
| | Immobilisations et réserve pour l'eau potable et les égouts 191 535\$ |
| | TOTAL DES DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS 1 939 849\$ |



Municipalité de La Doré

DISCOURS DU BUDGET 2011

20 décembre 2010 20h00

Le conseil municipal de La Doré adopte ce soir un budget équilibré. Il a été préparé en fonction de l'évaluation municipale de 60 010 200\$ qui a été produit par la firme Cévimec-BTF. Le budget 2011 présente des prévisions de revenus de l'ordre de **1 851 848\$** et des prévisions de dépenses de fonctionnement d'un montant de **1 667 589\$**. Les dépenses atteindront **1 939 848\$** après les affectations.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, le conseil municipal affectera la somme de **40 000\$** provenant du surplus accumulé. De plus, le fonds de roulement sera aussi mis à contribution à raison de **48 000\$**, et ce, afin de supporter certaines immobilisations réalisées en 2011 et prévues au plan triennal d'immobilisation 2011-2013.

Tel qu'annoncé le 22 novembre 2010, dans le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité, les orientations municipales des récentes années seront maintenues et de nouvelles actions seront entreprises. Le conseil municipal maintiendra les mesures incitatives qui visent à stabiliser la population et à attirer des nouveaux citoyens dans notre communauté. Le conseil autorisera ce soir des investissements afin de conserver et d'améliorer les services offerts. La Municipalité demeurera active afin de maintenir et créer de nouvelles activités économiques et de les diversifier. Le conseil municipal verra à conserver et à maintenir ses réseaux ainsi que les équipements et les édifices de la collectivité.

Ainsi, des investissements totalisant **1 487 034\$** seront réalisés à partir des différentes sources de revenus dont les principales sont les suivantes :

- **91 034\$** du budget interne de 2011 en immobilisations.
- **40 000\$** du surplus accumulé (estimé à **345 000\$**)
- **48 000\$** proviendront des sommes disponibles du fonds de roulement.
- **454 000\$** seront capitalisés par les différents règlements d'emprunt adoptés et qui sont autorisés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- **652 000\$** des différents programmes gouvernementaux confirmés officiellement à la Municipalité.
- **100 000\$** provenant du Pacte rural.
- **102 000\$** provenant de la souscription populaire du Complexe sportif et du Festival des camionneurs.

Les différents taux et tarifs qui sont du ressort de la Municipalité seront maintenus aux mêmes niveaux qu'en 2010; la tarification de la gestion des matières résiduelles ICI et ICI EAE sera ajustée au règlement de la MRC Domaine-du-Roy.

Les prévisions budgétaires fourniront des revenus de taxation à la hauteur de **1 395 475\$**, dont :

- **909 506\$** proviendront des différentes taxes sur les immeubles imposables.
- **485 969\$** seront générés par la tarification des services en vertu du principe utilisateur-payeur.

La réglementation adoptée par la Régie des matières résiduelles a servi à établir le budget municipal pour les services de l'hygiène du milieu et leur tarification tient compte des coûts, frais et tarifs de la régie.

Le budget municipal est assujéti aux paiements des services de la MRC Domaine-du-Roy qui s'élèvent à **253 895\$**. Ces paiements, sous forme de quotes-parts, se répartissent comme suit :

- Aménagement 17 482\$
- Code municipal 870\$
- Évaluation 45 977\$
- Gestion des déchets 159 024\$
- Administration 30 542\$



Malgré certaines hausses externes et internes, le conseil municipal a donc réduit ses dépenses dans certains postes afin de compenser pour d'autres postes et activités. Ainsi, le statu quo des taux de taxation est obtenu, dans un budget équilibré qui permet de rencontrer les obligations financières provenant des dépenses haussières incontournables; la Municipalité a donc autorisé certaines augmentations et appliqué plusieurs réductions dans des domaines qui sont responsables de l'accroissement des charges.

Par ailleurs, la Municipalité a des besoins financiers moindres cette année qui sont attribuables à deux éléments importants du budget. Premièrement, la diminution du service de la dette qui a permis une réduction des charges financières de **80 000\$**. Deuxièmement, une hausse exceptionnelle et non récurrente des revenus de péréquation de **85 837\$**. Ces deux éléments ont permis de dégager une marge de manœuvre de **165 837\$**. Cette marge de manœuvre sera utilisée pour appuyer les objectifs financiers du conseil municipal.

Le programme d'immobilisations pour l'année 2011 comprend des interventions dans les domaines suivants :

- **Administration** : Une somme de **25 000\$** sera investie afin de finaliser le déploiement de la téléphonie IP. En maximisant l'utilisation du réseau de fibre optique de la Municipalité, cet investissement permettra des économies. De plus, il éliminera les frais de téléphonie des organismes municipaux.
- **Voirie** : Trois investissements seront réalisés en 2011 dans ce domaine. Une somme de **50 000\$** sera investie pour améliorer les chemins ruraux de la Municipalité. Il s'agit d'une première de trois phases visant à consolider ces infrastructures essentielles à la pérennité de notre Municipalité. Nous prévoyons faire l'acquisition d'une camionnette en remplacement du Chevrolet 1996 au montant de **16 000\$**. Nous ferons l'acquisition d'un « trailer dompeur » au coût de **7 000\$**.
- **Aqueduc** : Nous poursuivons la modernisation de l'usine en terminant la phase I des trois phases prévues au montant de **508 000\$**.
- **Assainissement des eaux usées**: Trois investissements seront réalisés dans ce service. La somme de **6 500\$** sera utilisée pour changer les lignes d'oxygénation du bassin # 1 des étangs d'épuration. Une des deux pompes de l'usine d'épuration de la rue des Jardins sera remplacée au montant de **21 000\$**. Une des deux pompes sera changée à la station de pompage de la rue des Peupliers. Nous prévoyons un coût de **19 000\$** pour cet investissement. Notons que ces pompes datent du début du réseau d'égout.
- **Urbanisme et développement** : La Municipalité a connu un franc succès avec ses programmes visant à attirer de nouveaux habitants et ainsi consolider sa population et les services offerts par la Municipalité et les commerçants. Devant ce succès, la Municipalité se retrouve avec une banque de terrains vraiment diminuée. Nous allons donc investir **49 922\$** pour développer un concept de quartier répondant aux demandes des futurs résidents de La Doré.
- **Loisirs, sports et culture** : Cinq projets seront réalisés par la Municipalité en la matière. Nous compléterons la modernisation du Complexe sportif au montant de **750 000\$**. L'utilisation du terrain de balle nous incite à améliorer la qualité de cette infrastructure au montant de **3 500\$**. La restauration au Complexe sportif demande une mise aux normes de **9 700\$**. Nous allons également apporter des améliorations dans les toilettes du Complexe sportif au montant de **3 000\$**. La Municipalité investira **6 000\$** afin de compléter l'offre d'activité au parc intergénérationnel.
- **Édifices municipaux et véhicules** : La Municipalité prévoit investir **11 500\$**.

Ces investissements, de plus de 1.4 millions, marqueront le lancement des activités visant la mise en œuvre des orientations du conseil municipal et font partie du plan triennal qui atteindra plus de 13 millions avec l'appui des programmes gouvernementaux, dont 8 millions seront réclamés du ministère des Transports afin de consolider les routes à double vocation que sont le rang St-Joseph et la route forestière R-211 (Branche ouest).

Les membres du conseil municipal participeront directement dans les corporations et organismes qui sont dans l'environnement comptable de la Municipalité. Ces participations amélioreront la concertation et l'efficacité. Nous introduirons des incitatifs à la vie politique locale afin d'assurer l'autonomie et le dynamisme de notre collectivité en regard de son futur.

Dans la préparation du budget 2011, le conseil disposait de valeurs imposables qui totalisent **60 010 200\$**. C'est sur cette base que l'exercice budgétaire proposé ce soir a été établi.

Le conseil municipal autorise donc, pour 2011, un taux stable sur la taxe résiduelle qui demeurera à **1.19\$ du 100\$** d'évaluation.

La taxe non résidentielle demeurera à **2.25\$ du 100\$** d'évaluation. Cette mesure qui s'applique aux commerces locaux assurera une participation équivalente dans la prise en charge des coûts municipaux.

La taxe industrielle demeurera à **2.70\$ du 100\$** d'évaluation.

Les immeubles agricoles demeureront à **0.99\$ du 100\$** d'évaluation.

La tarification des services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles sera fixée selon le même modèle qui est en vigueur depuis 2002, c'est-à-dire la fixation des tarifs en fonction des coûts de leur livraison.

L'**aqueduc** sera de **203.60\$** par service afin de prendre en charge les coûts de l'énergie, de la main-d'œuvre, de l'entretien et des intrants.

La tarification du service des **égouts** sera de **189.25\$** par service pour les mêmes raisons que l'aqueduc.

La tarification du service de gestion des matières résiduelles sera de **217\$** par porte, c'est-à-dire le coût qui nous a été facturé par la Régie des matières résiduelles et la MRC du Domaine-du-Roy pour ces services.

Les immeubles identifiés par la Régie des matières résiduelles comme ICI, c'est-à-dire les Institutions, les Commerces et les Industries, sont assujettis au règlement 209-2009 de la MRC du Domaine-du-Roy. Ils seront tarifés à **419\$ par ICI** et à **275\$ par ICI EAE**. Le conseil municipal a décidé de transférer aux citoyens le coût total de cette activité pour le développement durable et la consommation responsable.

Le conseil supportera les organismes qui contribueront à l'amélioration de la qualité de la vie et au progrès civique de notre collectivité. La Municipalité analysera les mesures et les actions volontaires que les organismes mettent de l'avant et elle priorisera celles ayant un impact significatif dans notre collectivité, en regard avec la vie communautaire et de la cohésion sociale.

La Municipalité réalisera également des actions concrètes pour la promotion de sa collectivité dans les secteurs de la foresterie durable, de la nouvelle agriculture, du patrimoine, du plein air et du tourisme durant l'année 2011.

Une mise à jour du plan stratégique de la Municipalité sera réalisée et ce dernier donnera une perspective pour les cinq prochaines années.

Jacques Asselin, maire

Joyeuses Fêtes!

